

médiévistes. Il arrive, comme nous l'avons déjà mentionné au cours de cet exposé, que les analyses de détails deviennent si importantes que la place vient à manquer aux généralisations et aux synthèses. Mais ceci est une critique de pure forme, car à vrai dire, les éléments de détail forment des perspectives générales. Un seul point cependant pourrait bien mériter des remarques critiques : M. Laugesen réduit les apports du Moyen Âge quant aux théories des genres littéraires à des manipulations du patrimoine culturel souvent mal interprété. Il serait malgré tout possible que bien des notions de la critique moderne nous révèlent des apports du Moyen Âge, notamment en ce qui concerne l'utilisation effective des genres dont M. Laugesen ne parle pas. Ce détail nous fait voir la répugnance qui est présente partout dans l'œuvre de M. Laugesen : à savoir celle qui consiste à traiter la littérature médiévale à la lumière de concepts étrangers à cette matière. Mais cette réserve cependant, nous fait voir ce qui est sa grande force : sa faculté de comprendre une époque reculée à partir de données propres à celle-ci.

Else Marie Bukdahl
ÅRHUS

Langue française:

LENNART CARLSSON : *Le degré de cohésion des groupes subst. + de + subst. en français contemporain étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol.* Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 3. Uppsala, 1966, 281 p.

Le titre un peu rébarbatif de la thèse de M. Carlsson risque de rebuter les lecteurs en faisant croire à une étude pédantesque d'un point de détail. Ce serait vraiment dommage, car, en réalité, le livre vient combler une lacune dans les descriptions déjà existantes de la syntaxe française. Il n'y a aucune disproportion entre l'ampleur de l'étude et l'importance du sujet. Tout étudiant de français sait combien on se heurte souvent au difficile problème de savoir s'il faut mettre l'adjectif après le premier ou après le deuxième substantif d'un groupe composé de substantif + de + substantif, donc s'il faut dire, par exemple, *une voiture anglaise de sport* ou *une voiture de sport anglaise*, *une blouse de chirurgien blanche* ou *une blouse blanche de chirurgien*. Les grammaires ne fournissent que très peu de renseignements, le plus souvent erronés, comme le montre M. Carlsson, et, de plus, variant considérablement d'une grammaire à l'autre, jusqu'à se contredire mutuellement. Ce qui prouve la complexité du sujet et l'utilité d'une étude fondée sur des matériaux suffisamment riches (8000 exemples) pour ne laisser échapper aucun aspect important du problème. Le grand mérite de l'auteur est d'avoir su dégager, de la masse des faits, quelques règles essentielles et claires.

M. Carlsson a probablement pensé conférer un intérêt théorique supplémentaire à son livre en faisant de la place de l'adjectif un critère du degré de

cohésion des groupes substantif + *de* + substantif – la possibilité de placer un adjectif au milieu du groupe témoignerait d'une faible cohésion entre les deux substantifs – mais, à mon avis, cette idée a surtout servi à allonger considérablement le titre de l'ouvrage. En fait, le degré de cohésion est un moyen d'expliquer le comportement de l'adjectif au contact de ces groupes, et non une fin. Il est vrai que la connaissance du degré de cohésion aide à résoudre le problème de l'article du deuxième substantif, mais, dans son livre, M. Carlsson suppose connu l'emploi des articles (p. 84) pour examiner leur influence sur l'ordre des mots. L'objet de l'étude de M. Carlsson est bel et bien la place de l'adjectif épithète auprès d'un substantif déterminé également par un complément prépositionnel, mais, malheureusement, le titre n'est pas absolument trompeur : il indique le souci constant qu'a l'auteur de passer du plan syntaxique à un schéma conceptuel sous-jacent, ce qui est matière à de longues considérations d'ordre sémantique. Sans doute, la sémantique peut être utile, ne serait-ce qu'en permettant de résumer en des formules d'une haute généralité, quoique d'une manière vague et approximative, une situation complexe où un grand nombre de facteurs entrent en jeu ; mais, quelquefois, l'intérêt que porte l'auteur à la compréhension des structures de pensée fait passer au second plan la description proprement syntaxique. Il y a, par exemple, une véritable hypostase de la sémantique, lorsque, après avoir soigneusement démontré qu'en fait aucun des deux ordres ne peut être dit plus normal que l'autre (p. 28), l'auteur déclare qu'en droit l'ordre substantif + adjectif + substantif est plus normal, au sens de plus « naturel » (p. 47). Cette sémantique idéale ne brouille pourtant pas l'observation des faits ; les analyses précises et positives sont nombreuses, et je voudrais résumer ici quelques-uns des résultats les plus importants. Je suivrai, dans ses grandes lignes, le plan du livre, me permettant toutefois, pour plus de brièveté, quelques petites infidélités.

Rapport entre l'adjectif et le premier substantif : Si l'adjectif est non-distinctif, on a l'ordre SAS (substantif-adjectif-substantif), ou plus exactement : « il faut . . . que la qualité exprimée par l'adjectif, tout en étant non-distinctive par rapport à la combinaison S de S, soit distinctive par rapport au substantif déterminé S 1, ce qui exclut, p. ex., *une explosion violente de gaz* » (p. 24). Exemples où cette condition se trouve réalisée : *en blouse blanche d'infirmière, une face ronde de bébé, sa voix profonde de contralto, une rue étroite de village, shorts blancs de tennis* (mais : *sa veste de sport grise*).

Si l'adjectif n'ajoute pas de caractéristique nouvelle à la catégorie désignée par le premier substantif, mais s'il est, au contraire, le signe plus ou moins conventionnel d'une sous-catégorie, c'est encore l'ordre SAS qui se réalise : *une grève générale de protestation, une école technique du soir, une revue féminine de poche, une société coopérative de construction* (p. 81). Que la souscatégorisation, selon l'expression de M. Carlsson, ne soit pas une distinction inventée pour les besoins de la cause, mais bien une réalité linguistique, peut être démontré, me semble-t-il, par le fait que ces combinaisons d'un substantif et d'un adjectif sont celles précisément qui admettent l'adjonction pure et simple d'un second adjectif épithète (*une société coopérative riche*). Il va de soi que l'adjectif 'sous-catégorisateur' est souvent distinctif par rapport à l'ensemble du groupe substantif + *de* + substantif ; il serait donc faux de faire dire à la première règle, selon

laquelle l'adjectif non-distinctif s'intercale entre les deux substantifs, que l'adjectif distinctif se met nécessairement à la fin du groupe.

Comme le terme contraire de celui de souscatégorisation, M. Carlsson pose la prédicativité. Si l'adjectif apporte un renseignement nouveau, s'il exprime, par exemple, un jugement personnel, il serait, le plus souvent, placé après le deuxième substantif. Cependant, l'opposition souscatégorisation – prédicativité n'est pas tout à fait évidente : il est difficile de démontrer cette tendance des adjectifs prédicatifs à appeler l'ordre SSA, et je me demande si les adjectifs souscatégorisateurs ne forment pas un groupe si restreint qu'il est vain de vouloir caractériser d'une façon positive, comme prédicatifs, tous les adjectifs qui ne sont pas souscatégorisateurs. Quoi qu'il en soit, les adjectifs renforcés par un adverbe et les participes passés dont le caractère prédicatif serait particulièrement prononcé, se mettent, dans 8 cas sur 10, après le deuxième substantif : *un ensemble de distractions assez complet, un match de tennis écourté*.

Nature du deuxième substantif : Les règles qui viennent d'être énoncées ne sont entièrement valables que si le deuxième substantif est dépourvu d'article. Dans une expression comme '*le chien noir du berger*', où *le berger* désigne un individu bien déterminé, il ne saurait être question de mettre l'adjectif après le complément prépositionnel. Même si l'article est employé avec la valeur d'un article générique, on a, dans 8 cas sur 10, l'ordre SAS : *l'industrie française de l'aluminium, le ministre soviétique des Affaires étrangères* (à côté de : *le ministre des Affaires étrangères britannique*) (p. 87).

L'ordre SSA est rare également dans les cas où on peut parler d'un article partitif masqué (*de* équivalant à *de des* ou à *de du*) : *l'envoi éventuel d'observateurs, les demandes françaises de prêts, un nombre incalculable de mains*. Il s'agit surtout de substantifs verbaux suivis d'un génitif objectif, d'expressions de quantité ou de substantifs collectifs.

Les noms propres, qui se comportent à tant d'égards comme les substantifs accompagnés d'un article, s'opposent aussi à l'ordre SSA. L'exception la plus curieuse est constituée par les noms des jours de la semaine qui, justement quand ils sont précédés d'un article, désignent toute une classe (l'ensemble des jours qui portent ce nom) et qui, sans article, marquent un jour déterminé : *trois peintres du dimanche célèbres, la presse londonienne de lundi*.

Le contenu sémantique du deuxième nom joue surtout un rôle dans un cas précis : s'il marque la matière, on n'a ni SAS, ni SSA mais S/SA : *un chapeau de paille verte, une robe de satin blanc*.

Nature du premier substantif : il semble difficile de donner des règles générales quant à l'influence du premier substantif sur la place de l'adjectif. M. Carlsson attire l'attention notamment sur certains mots absolument réfractaires à l'ordre SAS (*homme, femme, chef, coup*) : *un homme de théâtre merveilleux, un coup de fusil heureux*.

Rapport entre les deux substantifs : Dans le cas où c'est le premier substantif qui détermine le deuxième plutôt que l'inverse, on trouve normalement l'ordre SAS. Contrairement à ce qu'on dit d'habitude, l'expression *la ville de Paris* est un syntagme à cohésion faible ; l'adjectif se met invariablement après le premier substantif : *la ville turque de Van, le port suédois de Gøteborg*. Un problème d'accord bien connu atteste l'incertitude de la relation

déterminant – déterminé dans les expressions du type *le nombre d'étudiants*. L'ordre SAS n'est pas le seul possible, mais il est le plus fréquent : *un nombre croissant de femmes, un nombre important de délégués*.

Dans la deuxième partie de sa thèse, M. Carlsson étudie la nature sémantique de la relation entre les deux substantifs (rapports de provenance, de destination, etc.) du point de vue de son influence sur la place de l'adjectif. Là aussi, on trouvera des analyses qui méritent d'être connues et discutées ; il ne faudrait pas croire que ce petit résumé rende superflue la lecture du livre.

Ebbe Spang-Hanssen

COPENHAGUE

PIERRE GUIRAUD : *Le français populaire*.

Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? » n° 1172, 1965, 117 p.

Dans son introduction, M. Guiraud familiarise le lecteur avec quelques spécimens de la terminologie de Damourette et Pichon. Il s'agit des termes : *usance, disance, jargon* et *parlure*, les trois premiers étant nécessaires pour bien définir le quatrième, que l'auteur emploie tout d'abord pour délimiter l'objet de son ouvrage qui est « cette *parlure vulgaire*, langue du peuple de Paris, dans sa vie quotidienne ».

Par contre M. Guiraud ne définit pas un terme qui revient souvent, celui de *la langue commune* (qui, chez Henri Bauche,¹ veut dire la langue populaire) et ce n'est qu'en comparant les divers contextes où apparaît cette expression qu'on s'aperçoit qu'il s'agit d'un synonyme du « français » dans le sens de langue nationale. Cela apparaît clairement pp. 96-97 : « D'une façon générale, beaucoup de faits attribués à la langue populaire appartiennent à la langue commune et les deux parlures sont sans doute moins éloignées l'une de l'autre qu'on ne le pense ou qu'on ne le dit trop souvent », surtout comparé avec la variante p. 99 : « Si le français commun et le français populaire diffèrent en ce domaine . . . »

Egalement pour délimiter son sujet, l'auteur nous apprend qu'il n'envisage pas « une étude historique et étymologique de la langue conçue dans son origine » ; or il ne suit pas ses propres intentions, car il y a de nombreuses allusions à l'ancien français et au moyen français. Il est vrai que plusieurs de celles-ci sont placées dans des mentions au bas des pages, mais d'autres, assez développées, se trouvent dans le corps du texte : cf. p. ex. la vue historique sur l'apophonie (p. 14) où un exemple de l'apophonie qui a survécu dans le français moderne aurait suffi. Vu le petit format des livres de la série « Que sais-je ? », le lecteur aurait sans doute gagné à se passer de ces développements pour obtenir un plus grand nombre d'exemples illustrant des problèmes modernes. – Et que penser de : « Le français est né du latin (cf. mes Ancien et Moyen Français) ? Même les Français peu cultivés s'en doutent. Ce genre de renvois foisonnent dans le livre.

1 : *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1920.